

NOUVEL HAY MAGAZINE

SANS FRONTIÈRES

Noyan

Le Premier ministre Pachinian a reçu Toivo Klaar

Le 24 février, le Premier ministre Nikol Pachinian a reçu Toivo Klaar, le représentant spécial de l'Union européenne (UE) pour le Caucase du Sud et la crise en Géorgie. Klaar a hautement apprécié la coopération Arménie-UE et a souligné l'importance de l'activité de la mission civile de l'UE en Arménie, qui contribuera à la stabilité et à la paix dans la région.

Les parties ont évoqué les conséquences de la crise humanitaire, environnementale et énergétique créée en Artsakh à la suite du blocus illégal par l'Azerbaïdjan du corridor de Berdzor. Le Premier ministre a souligné l'importance de la résolution adoptée par le Parlement européen concernant le déblocage du corridor. Les parties ont également échangé des réflexions sur la question de la normalisation des relations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.



La CIJ ordonne à l'Azerbaïdjan d'assurer une circulation sans entrave par le corridor de Latchine

Le 22 février, la Cour internationale de justice (CIJ) a ordonné à l'Azerbaïdjan d'assurer la circulation sans entrave des personnes, des véhicules et des marchandises le long du corridor de Latchine dans les deux sens, comme prévu par les engagements qu'il a pris, lit-on dans la décision de la Cour internationale de justice concernant la requête de l'Arménie sur la question du déblocage du corridor de Latchine.

Il est cependant étonnant et désolant de constater que la Cour ait refusé de donner suite à une autre demande de l'Arménie, concernant le rétablissement de l'approvisionnement en gaz et en électricité, car il n'a pas été prouvé que les perturbations proviennent du côté de l'Azerbaïdjan.

Le problème est que la partie arménienne n'est pas en mesure de présenter des preuves tangibles et complètes à ce sujet, car elle n'a en général pas accès aux territoires sous le contrôle de l'Azerbaïdjan, y compris les zones où les infrastructures vitales de l'Artsakh ont été endommagées.

La Cour rejette la requête de l'Azerbaïdjan contre l'Arménie

Le même jour, la Cour a rejeté la requête de l'Azerbaïdjan qui demandait aux juges d'ordonner à l'Arménie de cesser de poser des mines terrestres dans la zone contestée du Haut-Karabakh.

Dans sa décision, la Cour note que l'Azerbaïdjan n'a pas soumis d'éléments indiquant que le comportement allégué de l'Arménie en matière de mines terrestres a « pour but ou pour effet d'annuler ou de compromettre la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, sur un pied d'égalité, des droits des personnes d'origine nationale ou ethnique azerbaïdjanaise. »

« La Cour conclut de ce qui précède que les conditions pour l'indication de mesures conservatoires en vertu de l'article 41 du Statut ne sont pas remplies », a déclaré le juge.



DIOCESE DE FRANCE - Visite du Primat au Nonce apostolique en France

Vendredi 17 février 2023, l'Archimandrite Krikor Khachatryan, Primat du Diocèse de France de l'Église arménienne, a rendu visite à Son Éminence Monseigneur Celestino Migliore, Nonce apostolique en France.

A cette occasion, le Père Krikor était accompagné du Père Dirayr Keledjian, membre du Conseil diocésain et prêtre paroissial d'Alfortville, et de M. Richard Gazarian, Président du Conseil diocésain, président de la paroisse de Lyon.

Durant l'entrevue qui a porté sur les relations entre l'Église catholique et l'Église arménienne, le RP Krikor a également tenu à évoquer le blocus imposé à la population artsakhote par l'Azerbaïdjan et la catastrophe humanitaire en cours.



Premier forum économique franco-arménien à Paris

Le premier forum économique franco-arménien s'est tenu à Paris le 24 février.

Une délégation conduite par le ministre arménien de l'Économie Vahan Kerobyan ainsi que des hommes d'affaires arméniens et français ont pris part au forum.

Ils ont eu l'occasion de se familiariser avec les produits arméniens et d'établir de nouveaux liens commerciaux.

Au cours du forum, Kerobyan a participé à une table ronde sur la haute technologie, ainsi que sur l'économie durable et verte (énergies renouvelables, gestion des déchets, agriculture et tourisme).



« Arménia » a présenté la présence arménienne actuelle en Turquie dans les zones d'Arménie occidentale

L'association culturelle « Arménia » tenait vendredi 24 février à la salle Cheneviers de la MJC Jean Moulin une conférence sur « Les Arméniens sont 70 000 ou 9 millions en Turquie aujourd'hui ? » réalisée par Krikor Amirzayan, président d'« Arménia » et correspondant de la presse arménienne et Khosrof Illozer, natif de la ville de Malatia en Arménie occidentale.

Le public avait largement répondu présent. Parmi ce dernier le pasteur Luder Nassanian (église Maranatha de Valence), le père Krikor Mikaélian de l'église catholique arménienne de Valence, ainsi que Wilfrid Pailhes et Georges Ishacian élus de Bourg-Lès-Valence et Georges Rastkian adjoint au maire de Valence et co-président du C24 Comité du 24 Avril. Un responsable de la FRA (Fédération Révolutionnaire Arménienne) de Valence était également présent comme trois membres de l'Arménie occidentale avec son président Arménag Abrahamian, Lydia Margossian la responsable de la diplomatie et le président du Parlement, Simon Daronyan originaire de Mouch en Arménie occidentale.



Si vous souhaitez vous désinscrire de notre newsletter, cliquez [ici](#)

